

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 13 avril 2026

Présents : M GILLES (Président), Mme GUEGAN, Mr CHAUMARD ; Mme NICOLAS

Excusés :

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

- Match n°53889203 : Ventoux Sud – Velleron du 22/03 se jouera le 1^{er} mai à 15h.
- Match n°54034681 : SDE. Pernes – US. Avignon du 19/04 est avancé au samedi 18/04 à 20h (Stade Bernal).

D3 :

- Match n°53966952 : Mondragon – FCEA du 15/04 est reporté au 22/04 à 20h.
- Match n°53966930 : Camaret – Mondragon du 22/04 est reporté au 29/04 à 20h
- Match n°53967363 : St-Saturnin – Sarriens du 19/04 est annulé (St-Saturnin - FG).

D4 :

- Match n°53969897 : Villeneuve – AC. Avignon maintenu au 19/04 (26/04 réservé aux matchs remis).

SECTEUR COUPE

- 1/2 Finale Coupe Grand Vaucluse :
- Match FC. Avignon – Les Angles se jouera le 21/04 à 20h (Stade municipal de Plan d'Orgon).

